

	Risque générique			Dysfonctionnements déjà	Evaluation risque brut								Mesures ou dispositifs de contrôle existants (DDM)		Evaluation du risque net		Plan d'action			
	Intitulé	Scénario	Typologie de risques		Description / cause	Financier	Reputationnel	Juridique	Opérationnel	Humain	Noté moyenn	Occurrence	Aggravant	Risque brut	Description	Documentation	Niveau de maîtrise	Risque net	Mesures correctives envisagées	Echéance
1	Conflit d'intérêt	Un élu prend part à un vote (délibération) alors qu'il détient un intérêt privé dans le projet envisagé	Prise illégale d'intérêt	Non constaté	1	2	3	1	1	2	1		1,6	Vigilance Direction, administration et équipe technique		0,5	0,8	- Modification du règlement intérieur des élus - Introduire dans les "considérants des délibérations, une phrase indiquant que les élus votants s'engagent à n'avoir aucun lien avec le projet envisagé par le vote (la délibération)	2026-2027	Direction
2	Détournement des moyens de la collectivité	Un élu ou un agent diffuse des informations confidentielles du Parc pour favoriser le projet politique d'une commune (moyennant une contrepartie)	Corruption / Prise illégale d'intérêt / Concussion	Non constaté	1	2	3	2	1	2	1		1,8	Vigilance Direction, administration et équipe technique		1	1,8	- Sensibilisation des élus au moment de leur prise de fonction - Sessions de formation / sensibilisation sur les questions de déontologie , de droits et devoirs des fonctionnaires	2026-2027	Direction
3	Abus de fonctions	Un élu oblige la structure à suivre ses décisions partiales (choix politiques, attributions de marchés, recrutement ...)	Trafic d'influence / Prise illégale d'intérêt	Non constaté	1	2	3	1	1	2	1		1,6	Vigilance Direction, administration et équipe technique		0,75	1,2	Sensibilisation des élus au moment de leur prise de fonction	2026	Direction
4	Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique / Transparence des procédures	Un agent : - Transmet des informations à une entreprise qu'il connaît (ou dans laquelle il est partie prenante) afin de la favoriser lors d'une procédure d'achat public ; - Sous-estime volontairement la valeur du besoin permettant d'autoriser le recours à la négociation et ainsi privilégier une entreprise ; - Recours à des procédures sans publicité ni mise en concurrence (justifiées par l'urgence) ou saucissonne pour ne pas dépasser des seuils de mise en concurrence ; - Intervient dans la rédaction des cahiers des charges et exerce une influence sur les travaux préparatoires ; - Rédige les documents de telle sorte qu'une entreprise soit la seule à pouvoir répondre entièrement au besoin (spécifications techniques sur-mesures) ; - Accepte un cadeau dans l'objectif d'exercer une influence	Favoritisme / Trafic d'influence / Corruption	Non constaté	2	2	3	1	1	2	2		3,6	Veille du service Commande Publique		0,5	1,8	- Accompagnement de tout achat et commande publique par le service achat et la Direction ; - Sensibilisation des membres de la commission des marchés	2026	Direction / Service commande publique
5	Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique	- Exécution fictive d'un marché ; - Réalisation par le titulaire du marché de prestations au bénéfice personnel d'un représentant du pouvoir adjudicateur (élu ou agent) en échange d'une surfacturation des prestations initiales ; - Titulaire d'un marché public d'une personne publique sous-traitant en partie la prestation à une société dont un dirigeant de la personne publique est le gérant ; - Non application des pénalités de retard ou validation d'une prestation mal ou non exécutée en échange de rétrocessions ; - Modifications substantielles des prestations de marché public au bénéfice du titulaire sans une nouvelle mise en concurrence ; - Protocole transactionnel dans des conditions particulièrement favorables au titulaire du marché, signé sans vérifications préalables (risque de détournement de fonds publics par négligence en raison de la justification insuffisante des sommes retenues)	Détournement de fonds / Prise illégale d'intérêt / Trafic d'influence / Corruption / Favoritisme	Non constaté	2	2	3	2	1	2	1		2	Veille du service Commande Publique		0,5	1	- Accompagnement de tout achat et commande publique par le service achat et la Direction ; - Sensibilisation des membres de la commission des marchés	2026	Direction / Service achat
6	Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique	- Un agent commande du matériel systématiquement auprès du même prestataire ; - Un agent a recours à une prestation régulièrement auprès du même prestataire dans un souci de continuité et de cohérence	Favoritisme	Recours aux mêmes prestataires	1	2	2	2	1	2	3		4,8	Veille du service Commande Publique		0,5	2,4	Sensibilisation de l'équipe technique, rappel des règles de la commande publique ;	2026	Direction / Service commande publique
7	Emplois fictifs, de complaisance ou familiaux	Un élu ou un agent chargé du recrutement établit une fiche de poste "fléchée" et / ou fait embaucher une personne de sa famille ou de son entourage en méconnaissant le principe d'égal accès aux emplois publics sur un motif autre que ses mérites ou l'intérêt du service	Prise illégale d'intérêts / Favoritisme Trafic d'influence	Non constaté	1	2	2	2	2	2	1		1,8	Jurys de recrutement mixtes systématiquement (élu, agent, voire extérieur) choix final concerté		1	1,8	Préparation en amont des recrutements et rappel des règles de déontologie	2026	Direction
8	Irrégularité de rémunération, frais de déplacement, absences, aménagements horaires	Validation par le Président, la Direction ou la RH : - D'une somme indûe sur le bulletin de paye ; - D'un remboursement de frais de déplacement non justifiés ; - D'une absences non justifiés ; - D'un aménagement de temps particulier non justifié ; - D'une promotion interne sans suivre la procédure réglementaire	Favoritisme / Détournement de fonds publics	Non constaté	2	1	2	1	2	2	1		1,6	Notes de services sur les absences, les frais de déplacement		0,5	0,8	Double contrôle Direction - RH	2026	Direction
9	Conflit d'intérêt	Un agent exerce une activité accessoire dans son domaine d'expertise qui peut entrer en conflit avec l'activité du Parc	Prise illégale d'intérêt	Non constaté	2	2	2	3	2	2	2		4,4	Cadrage + suivi annuel exercé		0,5	2,2	Session de formation / sensibilisation sur les questions de déontologie , de droits et devoirs des fonctionnaires	2026-2027	Direction
10	Détournement des moyens de la collectivité	Un agent ne rend pas son matériel et ses vêtements de fonction lors de son départ de la collectivité	Détournement de biens publics	Non constaté	2	2	1	2	1	2	2		3,2	Rappel des règles au moment de la prise de poste		0,5	1,6	Formalisation dans le règlement intérieur	2026	Direction
11	Utilisation frauduleuse des moyens de la collectivité	Un agent utilise indûment des biens et services de la collectivité ou se sert de sa notoriété professionnelle à des fins personnelles	Détournement de fonds publics	Utilisation des outils	2	2	1	2	1	2	2		3,2	Rappel des droits et obligations du fonctionnaire lors de la prise de poste		0,5	1,6	Session de formation / sensibilisation sur les questions de déontologie , de droits et devoirs des fonctionnaires	2026-2027	Direction

	Risque générique			Dysfonctionnements déjà	Evaluation risque brut								Mesures ou dispositifs de contrôle existants (DDM)			Evaluation du risque net		Plan d'action			ID : 084-258402346-20260630-2026CS52-4
	Intitulé	Scénario	Typologie de risques		Description / cause	Financier	Reputationnel	Juridique	Opérationnel	Humain	Noté moyenn	Occurrence	Aggravant	Risque brut	Description	Documentation	Niveau de maîtrise	Risque net	Mesures correctives envisagées	Echéance	
12	Abus de fonctions	Un agent reçoit une somme d'argent ou un cadeau afin de favoriser les relations avec le Parc ou d'accorder un passe-droit	Corruption / Prise illégale d'intérêt / Concussion	Non constaté	1	2	2	1	1	1	2		2,8	Rappel des droits et obligations du fonctionnaire lors de la prise de poste		0,5	1,4	Session de formation / sensibilisation sur les questions de déontologie , de droits et devoirs des fonctionnaires	2026-2027	Direction	
13	Abus de fonctions	Un agent profite d'une prestation demandée par le Parc pour en bénéficier personnellement	Corruption / Prise illégale d'intérêt / Concussion	Non constaté	2	2	2	1	1	2	2		3,2	Rappel des droits et obligations du fonctionnaire lors de la prise de poste		0,5	1,6	Session de formation / sensibilisation sur les questions de déontologie , de droits et devoirs des fonctionnaires	2026-2027	Direction	
14	Insincérité budgétaire	Non respect des principes fondamentaux des finances publiques (sincérité, universalité, annualité,...) dont : - Absence ou insuffisance de crédits budgétaires ; - Non respect par les documents budgétaires du formalisme réglementaire	Prise illégale d'intérêt / Trafic d'influence	Non constaté	3	1	2	2	1	2	1		1,8	Néant		0,25	0,45	Renforcement contrôle par la Direction	2026	Direction	
15	Irrégularité comptable Dépense irrégulière	- Non-respect de la comptabilité d'engagement ; - Irrégularité dans la procédure de contrôle de la dépense ; - Absence de contrôle réel et valide du service fait	Prise illégale d'intérêt / trafic d'influence / Détournement de fonds publics	Non constaté	3	1	2	2	1	2	2		3,6	Contrôle par l'agent comptable Vigilance et rappel des règles par la direction et le pôle affaires générales		0,75	2,7	Renforcement de la validation des factures par les agents pour service fait : paramétrage logiciel comptable	2026	Agent comptable	
16	Irrégularité inventaire patrimonial Détournement des moyens de la collectivité	- Non suivi de l'invenaire physique et comptable ; - Discordance entre les comptabilités Ordonnateur et Payeur	Détournement de fonds publics	Non suivi de l'inventaire physique + discordances avec inventaire comptable	3	2	1	2	1	2	3		5,4	Néant		1	5,4	Priorité absolue : mise à jour et suivi de l'inventaire physique, mise en cohérence avec inventaire comptable	2027-2028	Agent comptable	
17	Irrégularité comptable Dépense et recette irrégulière	Un régisseur profite de ses fonctions : - Régie d'avance : pour dépenser à des fins personnelles - Régie de recettes : soustraire des recettes	Détournement de fonds publics	Non constaté	3	1	1	2	1	2	1		1,6	Néant		0,5	0,8	Renforcement des contrôles par les régisseurs suppléants	2026	Régisseurs suppléants	

La Présidente - Dominique Santoni

